

COMMUNE DE VOUGY  
B.P. 21  
74130 VOUGY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
VOUGY  
DU 27 JUIN 2007

Réuni sous la présidence de M. Alain SOLLIET, Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

**1 – Convention de portage CDRA**

La Commune de VOUGY fait partie du territoire regroupant des collectivités au sein du CDRA (Contrat de Développement Rhône-Alpes). Pour permettre la bonne fin de ce contrat et ainsi permettre la mise en œuvre des actions identifiées dans l'avenant soumis au Conseil Régional, le Conseil Municipal

- Approuve le projet de convention d'animation et de portage du CDRA
- Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

**2 – CDRA – Adhésion charte 2008-2013**

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la préparation de la charte et des grands objectifs du contrat pour la période 2008-2013

**3 – Mise à jour données cadastrales**

Le devis établi par CLIC' concernant la mise à jour annuelle des données cadastrales est accepté

**4 – Construction école maternelle et locaux associatifs**

Dans le cadre des travaux de construction de l'école maternelle, certains travaux n'ont pas été exécutés. Il est donc nécessaire de passer des avenants en moins-value avec les entreprises concernées. Ces avenants sont acceptés et Monsieur le Maire est autorisé à signer ceux-ci

**5 – Réfection peinture école primaire**

Trois classes de l'école élémentaire seront repeintes durant les congés d'été. Le devis de l'entreprise POMMIER est accepté.

**6 – Rapport d'activité eau potable**

Le rapport d'activité eau potable pour 2006, établi par VEOLIA, est accepté

**7 – Acquisition chaises**

Les chaises de la Salle polyvalente n'étant plus aux normes (non accrochables), il est décidé l'acquisition de 400 chaises.

**8 – Construction logements**

Le projet présenté par HALPADES pour la construction de 13 logements et un centre d'accueil est approuvé à l'unanimité.

Vu pour être affiché le 27 juin 2007  
conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des  
Collectivités Territoriales.

Le Maire,